



CADRE FINANCIER PLURIANNUEL POST-2020 : PROTÉGER NOTRE PLANÈTE, ASSURER UNE VIE DIGNE POUR TOUS, INVESTIR DANS L'AVENIR!

En 2015, les dirigeant·e·s du monde entier ont adopté un programme ambitieux pour la réalisation du développement durable au niveau international à l'horizon 2030. Ils ont défini 17 objectifs de développement durable (ODD) pour mettre fin à la pauvreté, combattre les inégalités, construire des sociétés pacifiques, justes et inclusives, protéger les droits humains et promouvoir l'égalité des genres, ainsi qu'assurer la protection durable de la planète.

Peu de temps après, à Paris, le monde a pris un engagement historique dans la lutte contre le changement climatique. L'UE – et ses États membres – figuraient parmi les signataires. Le moment est maintenant venu de mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Accord de Paris sur le climat. Si l'UE souhaite être cohérente avec ses engagements visant à **protéger notre planète et ses citoyen·ne·s**, elle doit être cohérente dans ses politiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.

Une décennie après la pire crise financière, économique et sociale que l'on ait connue depuis la Seconde guerre mondiale, l'UE ne s'est toujours pas entièrement rétablie. L'Europe n'est pas plus solidaire ; au contraire, davantage de personnes sont menacées de pauvreté, d'exclusion sociale, de chômage et de discrimination. Tandis que certains deviennent de plus en plus riches, la majorité se retrouvent perdante. Cette inégalité croissante est destructive ; elle est nocive pour nos citoyen·ne·s et pour notre démocratie. Pour que l'UE puisse renouer avec ses citoyen·ne·s, nous devons changer la façon dont nous investissons nos ressources partagées. Nous devons axer le budget sur l'amélioration des conditions de travail et de vie pour tous en Europe.

Pour lutter contre le changement climatique et les inégalités croissantes, nous devons **investir dans notre avenir et défendre nos valeurs**. Nous devons investir dans les générations futures, adapter notre infrastructure et soutenir nos programmes de recherche. La transition ne se fera pas du jour au lendemain. Mais le groupe des Verts/ALE pense que nous pouvons **protéger notre planète, assurer une vie digne pour tous et investir dans notre avenir, tout en défendant nos valeurs.** Nous sommes convaincu·e·s que le budget de l'UE a un rôle clé à jouer en raison de ses puissants effets catalytiques sur le financement public et privé à tous les niveaux. Pour être cohérente, l'UE doit aligner son futur budget, le cadre financier pluriannuel (CFP) post-2020, ainsi que son cadre juridique, sur ces objectifs. Un CFP qui respecte les critères de durabilité est d'une importance vitale. Toutes les dépenses de l'UE doivent être cohérentes avec un développement durable, afin d'éviter des dépenses contradictoires ou inutiles. Bien que toutes les dépenses ne soient pas directement liées au climat, aucun fonds ne doit être affecté à des politiques ou à des projets qui pourraient avoir un effet néfaste sur notre climat.

Nous dépassons déjà les limites de notre planète et il est urgent de protéger nos ressources naturelles et de réduire notre consommation d'énergie. Le prochain CFP doit mettre davantage l'accent sur ces éléments et consacrer un financement approprié à l'ensemble de ses différentes composantes. Le groupe des Verts/ALE préconise une réponse globale et détaillée aux multiples défis auxquels nous sommes confrontés. Le CFP post-2020 doit clairement faire preuve de la volonté politique de relever ces défis.

1.UN BUDGET POUR L'EUROPE

Au cours des deux dernières décennies, l'UE a reçu de plus en plus de pouvoirs, pris de plus en plus d'engagements et convenu de plus en plus de priorités. Mais malgré cela, le budget de l'UE n'a pas été augmenté ou réformé. En 2020, le budget de l'UE ressemblera encore à l'ancien budget convenu par les chefs d'État et de gouvernement en 2000, avec la même taille et les mêmes priorités. Cela doit changer.

Nous sommes convaincus que le budget de l'UE doit être entièrement revu, tant du côté des dépenses que de celui des recettes, afin d'établir un lien plus clair et plus simple entre la façon dont il est financé et la manière dont nous investissons. Le CFP post-2020 ne devrait pas être considéré comme une compilation de chiffres ou de priorités, ni comme un exercice de négociation entre les États membres, mais plutôt comme la traduction d'un projet et d'une vision politiques. Nous croyons au projet de l'UE comme un moyen de protéger notre planète, d'assurer une vie digne pour tou-te-s et d'investir dans notre avenir tout en défendant nos valeurs. Nous voulons cela pour l'UE et pour le monde.

Le groupe Verts/ALE préconise un budget de l'UE dédié à la lutte contre le changement climatique. Cela est nécessaire si nous voulons respecter l'engagement pris à Paris en 2015 et assurer le bien-être de notre population et de notre planète. Pas un seul euro dépensé par l'UE ne doit être en contradiction avec l'accord de Paris et au moins 50 % du budget de l'UE devrait être lié au climat. Cela représente au moins 900 milliards d'euros d'investissement liés au climat au cours de la prochaine décennie. Nous avons besoin de définitions claires et ciblées pour les dépenses liées au climat, afin d'éviter l'écoblanchiment de l'investissement (par ex. la construction de routes durables). La méthodologie de calcul des dépenses liées au climat doit être révisée et clarifiée, afin d'être compatible avec l'Accord de Paris, plus détaillée pour les institutions et les gestionnaires de projet, et aussi pour assurer un suivi adéquat. Une liste négative doit être établie afin d'exclure les dépenses néfastes pour le climat.

En outre, le groupe des Verts/ALE préconise un budget qui lutte contre la discrimination et les inégalités entre les genres. Au cours de la période actuelle, malgré la déclaration conjointe sur l'intégration du genre présente dans le CFP, peu de progrès ont été accomplis et il n'existe toujours pas de stratégie claire en matière d'égalité des genres dotée d'objectifs spécifiques et de cibles et d'allocations concrètes. Nous pensons qu'il est fondamental de mettre en œuvre une budgétisation sensible au genre dans le cadre d'une stratégie globale d'intégration du genre. C'est essentiel pour assurer la protection des droits des femmes tels que définis dans les traités. Nous voulons mettre en œuvre une budgétisation sensible au genre dans le CFP post-2020 avec des règles contraignantes, un suivi approprié et efficace et une mention claire de l'égalité des genres dans l'une des rubriques.

Afin de relever les défis d'un point de vue positif, le groupe des Verts/ALE est en faveur d'une augmentation substantielle du budget de l'UE. À moyen et long termes, la capacité fiscale doit couvrir les instruments de stabilisation qui s'ajusteront aux chocs asymétriques et aux évolutions conjoncturelles communes, ainsi que la promotion de réformes profondes nécessaires à la transformation verte de l'économie européenne. Toute nouvelle capacité budgétaire doit faire partie du budget de l'UE, relever du contrôle du Parlement européen et s'ajouter aux niveaux de dépenses actuels. Mais à court terme, en raison du cadre et des circonstances juridiques actuels, nous voulons garantir que le budget de l'UE ne diminuera pas en volume par rapport aux niveaux de 2020, même en cas de Brexit. Selon nos propositions, le budget de l'UE représentera 1 800 milliards d'euros pour la période 2021-2030, un montant inférieur au plafond des ressources propres. Un dépassement de ce plafond nécessite au préalable une ratification de la part des parlements des États membres.

Si le Parlement européen, la Commission ou un tiers des États membres estiment qu'un État membre viole les valeurs fondamentales de l'UE, la Commission doit être habilitée à contrôler de manière rigoureuse l'utilisation des fonds de l'UE dans ce pays, afin de s'assurer que les dépenses de l'UE sont entièrement conformes à la législation de l'UE. Nous proposons que, le cas échéant, le principe de gestion partagée puisse être temporairement suspendu et que le financement de l'UE soit directement géré par la Commission européenne, en étroite coopération avec les autorités régionales et locales. Cela aidera à empêcher les gouvernements de rompre avec les valeurs fondamentales de l'UE tout en permettant à l'UE de garantir une vie digne pour tou-te-s dans l'ensemble de l'UE. La suspension des dépenses de l'UE dans un État membre qui violerait systématiquement et de manière persistante les valeurs fondamentales de l'UE ne doit intervenir qu'en dernier recours et conformément à l'article 7 du traité.

2.UN BUDGET POUR LA PLANÈTE

Afin de **protéger notre planète**, le groupe des Verts/ALE exige que le budget de l'UE subisse une réforme complète, allant des objectifs à la mise en œuvre, en passant par la performance. L'argent public investi dans le budget ne doit être utilisé que pour des mesures durables de fourniture de biens publics, dont beaucoup ne peuvent pas être satisfaits par le marché. Nous devons faire preuve d'une ambition forte afin de pouvoir **relever les défis du changement climatique et de la perte de biodiversité**. À ce titre, nous pensons que tous les programmes et politiques devraient être écologisés. La politique agricole commune (PAC) est d'une grande importance pour la réalisation de la durabilité. Nous nous opposons fortement à la façon dont les fonds sont actuellement dépensés ou distribués – le statu quo n'est pas une option et la manière dont nous utilisons ces fonds doit être radicalement modifiée. Il faut **aider les agriculteur-trice-s à changer leurs pratiques pour devenir plus durables**. La PAC, aux côtés de la politique commune de la pêche (PCP) et du programme LIFE +, doit constituer le cœur des programmes environnementaux et d'énergie verte de l'UE.

Le premier objectif de la PAC est de **nourrir 500 millions de personnes en Europe avec des aliments de haute qualité, sans impact négatif sur les ressources naturelles et le climat**. L'agriculture n'est pas un secteur économique comme les autres – c'est un secteur vital, car sans nourriture, il n'y a pas de vie. Nous avons l'obligation d'assurer la sécurité alimentaire.

Les objectifs de la PAC doivent être radicalement remaniés afin de lutter contre le changement climatique, préserver l'environnement et la biodiversité et modifier de manière fondamentale le système d'élevage actuel en faveur de systèmes d'élevage respectueux des animaux. Nous devons faire face aux limites naturelles de notre environnement et de nos ressources planétaires et prendre en compte le changement climatique, l'extinction et l'effondrement des écosystèmes, ainsi que l'épuisement des ressources qui nous affecte tous. En outre, il est important de développer l'économie rurale et les zones rurales, de promouvoir des emplois de qualité, d'assurer une qualité de vie et de bons services publics, en particulier pour répondre aux demandes sociales des personnes travaillant dans le secteur agricole ou de la pêche. La contribution de la PAC au tissu social et rural de l'Europe doit être maintenue, en particulier les succès en termes de développement rural, par l'intermédiaire du développement local mené par les communautés. Nous pensons que la PAC peut et doit : redynamiser les économies locales ; encourager et maintenir des communautés rurales dynamiques ; se concentrer sur l'alimentation saine et l'agriculture biologique ; assurer le bien-être des animaux ; garantir la souveraineté alimentaire en Europe et la rendre possible à l'étranger. Nous voyons la nécessité de soutenir l'autonomie des agriculteurs et d'aider à la transition¹. Nous sommes convaincus qu'une bonne PAC est une PAC verte.

Afin de réformer ces programmes, en particulier ceux qui correspondent aux compétences exclusives de l'UE, un budget **pour la planète** doit être assuré. L'effet du Brexit devrait en tout état de cause réduire le budget de la PAC d'environ 2,2 milliards d'euros par an. Toutefois, il est clair que le statu quo n'est pas une option et la PAC nécessite une réforme en profondeur.

Aujourd'hui, plus de 80 % des subventions de la PAC sont attribuées à 20 % des agriculteur·trice·s possédant les plus grandes exploitations, souvent à échelle industrielle. En revanche, 80 % des agriculteur·trice·s européen·ne·s perçoivent moins de 5 000 euros par an. Le groupe Verts/ALE veut plafonner le paiement direct à 50 000 euros par an et par bénéficiaire et récompenser la création d'emplois de qualité et les résultats environnementaux. Cette mesure touchera moins de 1 % des agriculteur·trice·s mais permettra de réaliser des économies annuelles de 13,2 milliards d'euros (près d'un tiers de la PAC)².

Ces économies doivent être réaffectées au sein de la PAC, redistribuant ainsi le soutien aux petites et moyennes exploitations, et investies dans une transition à long terme vers la pleine durabilité. La PAC comprend déjà des mesures relatives à la création d'emplois en milieu rural, l'innovation et la recherche participative, les jeunes et nouveaux agriculteur·trice·s, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, la nature et la biodiversité, y compris les infrastructures écologiques et l'agroforesterie, les sols et autres mesures agro-environnementales, y compris l'agriculture biologique. Celles-ci doivent être renforcées. Les autres aspects sociaux du développement rural comprennent des approches territoriales décentralisées destinées à dynamiser les économies locales, telles que le haut débit, les chaînes d'approvisionnement et alimentaires courtes, créant ainsi de meilleurs liens entre les agriculteurs et les consommateurs et les villes et les campagnes environnantes. Celles-ci peuvent permettre de surmonter et d'inverser la pauvreté en zone rurale et d'encourager les gens à rester ou à retourner dans ces zones rurales pour y vivre et y travailler.

¹⁻https://www.greens-efa.eu/files/doc/docs/bf2c48b7b5c340a11661d6cf7ebf91e8.pdf

²⁻https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/cap-funding/beneficiaries/direct-aid/pdf/annex1-2014_en.pdf

La nouvelle PAC doit également être une PAC équitable. Équitable pour la planète, équitable pour la terre, équitable pour les communautés rurales. Les différences discriminatoires qui existent dans les paiements directs aux agriculteur trice devraient être éliminées dans le cadre du prochain CFP. En ce qui concerne le reste du monde, l'UE devrait promouvoir une agriculture durable à l'échelle mondiale et le respect de ces objectifs par les États partenaires devrait se refléter dans des accords commerciaux internationaux et dans les préférences commerciales.

Le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) est un fonds d'une importance capitale pour la promotion de la transformation de la pêche en une industrie écologiquement durable capable de maintenir les populations de poissons à des niveaux abondants et permettant une pêche rentable sans soutien financier. Ce fonds doit poursuivre sa transformation en s'éloignant des subventions directes pour aller vers des mesures visant à réduire l'impact environnemental de la pêche, à fournir des aliments sains et sûrs et à garantir des fonds suffisants pour la recherche scientifique et les contrôles de la pêche.

LIFE + est un programme clé pour soutenir la transition vers une économie efficace en ressources, sobre en carbone et à l'épreuve du changement climatique. Il contribue également à la protection et à l'amélioration de la qualité de l'environnement et à l'inversion de la perte de biodiversité, avec notamment le soutien du réseau Natura 2000 et la lutte contre la dégradation des écosystèmes. Le groupe Verts/ALE veut quadrupler le budget LIFE + et dépenser au moins 1 % du budget de l'UE (soit 18 milliards d'euros pour la période 2021-2030). Nous voulons également élargir son champ d'action afin de soutenir les initiatives locales en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

570 milliards d'euros (31,7 % du CFP post-2020) devraient être réservés à ces programmes au cours de la prochaine décennie.

3.UN BUDGET POUR LES CITOYEN·NE·S

Afin de **garantir une vie digne pour tous**, le groupe des Verts/ALE est convaincu que le budget de l'UE doit être transformé pour lutter contre des inégalités économiques, sociales et territoriales de plus en plus importantes. Nous avons besoin d'une politique de cohésion axée sur l'amélioration du bien-être des citoyen·ne·s et l'égalité des chances pour tous. Une politique de cohésion peut constituer un élément clé de notre réponse à un certain nombre de crises (telles que les crises économiques et sociales), jouant ainsi un rôle important pour l'avenir de l'Union.

La politique de cohésion est selon nous une expression de **solidarité** et représente un engagement à s'entraider, à apprendre les uns des autres et à coopérer les uns avec les autres. C'est un symbole de **l'intégration** européenne et une arme contre le populisme, car elle produit des résultats tangibles sur le terrain. Grâce à ses dispositifs de gestion partagée, elle combine les besoins spécifiques d'un territoire donné avec les priorités européennes, en tenant compte de l'importance de la **diversité**. Elle a contribué, surtout dans les zones transfrontalières, à réduire les effets négatifs des frontières et à renforcer la **coopération**.

Il est difficile d'imaginer l'Europe sans une politique de cohésion forte. Une marginalisation de la politique de cohésion ne fera qu'élargir le fossé qui existe entre les citoyen·ne·s et l'UE et réduire l'Union à une administration commerciale entre les gouvernements nationaux et Bruxelles.

Bien que la politique de cohésion ait largement contribué à faire face à la crise financière, économique et sociale, 10 ans après cette crise financière, l'UE ne s'est toujours pas complètement rétablie. Le taux de chômage reste élevé dans certaines régions, en particulier chez les jeunes. Des disparités économiques sont encore très présentes entre et au sein des États membres. La reprise économique ne s'est pas traduite par moins de pauvreté et plus d'emplois. De plus en plus de gens sont perdants et risquent d'être laissés pour compte dans nos démocraties. Les opportunités de coopération territoriale, notamment transfrontalière, demeurent sous-estimées et sous-exploitées. Enfin, l'inégalité entre les genres est encore beaucoup trop importante. Nous avons donc besoin d'une politique de cohésion forte, fondée sur ses atouts et ses réalisations, notamment la participation au partenariat, une approche intégrée et ascendante, une gouvernance à plusieurs niveaux, un système de cofinancement, des conditionnalités ex-ante, des stratégies et un renforcement des capacités à long terme.

Le groupe des Verts/ALE demeure résolument attaché au principe selon lequel toutes les régions de l'UE doivent pouvoir bénéficier d'une politique de cohésion. Nous devons cependant concentrer les ressources sur les régions identifiées comme particulièrement défavorisées et vulnérables. Des ressources budgétaires suffi-

santes et significatives doivent pouvoir être assurées. Des gains en efficacité doivent être réalisés en limitant les opportunités de financement dans les régions les plus développées et les États membres les plus riches, tout en orientant clairement les investissements vers les priorités de l'UE telles que la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté, la création d'emplois de qualité, l'éducation et la formation et le soutien à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Une modulation de la clé d'allocation et/ou du taux de cofinancement peut également être, si nécessaire, explorée, afin d'assurer une véritable valeur ajoutée dans le domaine de la politique de cohésion.

La politique de cohésion est un outil d'investissement pour les citoyen·ne·s et le Fonds social européen (FSE) a un rôle central à jouer en la matière. Sa part doit être portée à au moins 40 % du total des fonds de cohésion combinés dans chaque État membre et au moins 45 % dans ceux dont le taux de chômage est nettement supérieur à la moyenne de l'UE.

Cet investissement profitera aux individus concernés, aux régions, à la participation sociale et au marché du travail. Nous devons reconstruire nos services publics et nos infrastructures afin d'améliorer les conditions de travail et de vie – dans les hôpitaux, les bibliothèques, les garderies, les écoles, les maisons de retraite et les logements sociaux.

La politique de cohésion doit être³ considérablement améliorée afin de surmonter les inefficacités existantes et d'éviter les pratiques contreproductives.

Nous n'avons pas besoin de plus d'asphalte ; nous avons besoin au contraire de meilleures conditions de travail et de vie – le développement durable doit être renforcé et devenir le principe directeur. Les dépenses visant à atteindre les objectifs fixés dans l'accord de Paris sur le climat doivent être portées à 50 %. Le développement local doit être rendu obligatoire en raison de sa proximité avec les citoyen·ne·s et du sentiment d'appropriation qu'il génère. Il peut aider à renforcer l'aspect investissement de cette politique et à orienter les dépenses de l'UE vers les besoins publics.

Afin de mettre en œuvre le concept de « transition équitable », la politique de cohésion doit promouvoir la reconversion nécessaire de la main-d'œuvre dans les régions les plus touchées par les changements énergétiques, tels que l'élimination progressive du charbon. La transition énergétique est l'un des domaines dans lesquels l'UE peut mieux se reconnecter avec ses citoyen·ne·s. C'est pour cette raison que le groupe des Vert/ALE plaide en faveur d'un nouvel instrument qui corresponde à l'investissement fourni de la part des citoyen·ne·s: pour chaque euro collecté par le biais d'une campagne de financement participatif destinée à soutenir un projet d'énergie propre, l'UE assurera des fonds en contrepartie.

Le groupe des Verts/ALE continue de rejeter toute conditionnalité macro-économique au sein d'une politique de cohésion ou tout type de mécanisme de sanction basé sur les accords de gouvernance économique de l'UE qui punit les régions de l'UE bénéficiaires pour des décisions prises au niveau du gouvernement central.

Nous exigeons une plus grande transparence et imputabilité pour ce qui est des dépenses de la politique de cohésion et que des efforts supplémentaires soient déployés pour lutter contre la fraude et la corruption. Cela peut être appuyé par la décentralisation, la participation du public, le renforcement des capacités et les pouvoirs de contrôle exercés par le Parlement européen.

Enfin, nous voulons augmenter le financement de programmes contribuant à la poursuite du développement d'un espace où l'égalité et les droits des personnes, tels que consacrés dans le Traité, la Charte et les conventions internationales des droits de l'homme, sont promus et protégés, comme par exemple le programme « droits, égalité et citoyenneté ». Le budget de ce dernier doit être multiplié par cinq (soit 3 milliards d'euros pour la période 2021-2030). Le programme de financement DAPHNE, qui vise à contribuer à la protection des enfants, des jeunes et des femmes contre toutes les formes de violence, doit bénéficier d'une ligne budgétaire spécifique et d'un programme autonome, et son budget doit être multiplié par 10 (soit 1,5 milliard d'euros pour la prochaine période financière).

En outre, l'objectif « Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration du genre », conformément au programme « droits, égalité et citoyenneté », devrait également bénéficier d'une ligne budgétaire distincte, afin de pouvoir suivre correctement les dépenses consacrées à cet objectif.

480 milliards d'euros (26,6 % du CFP post-2020) doivent être investis dans la Politique de cohésion au cours de la prochaine décennie.

4.UN BUDGET POUR L'AVENIR

Afin d'investir dans notre avenir et de défendre nos valeurs, le groupe des Verts/ALE est convaincu que le budget de l'UE pour les programmes orientés vers l'avenir doit être doublé. Les politiques orientées vers l'avenir proviennent de trois blocs distincts. Les programmes liés à la jeunesse couvrent toutes les situations auxquelles sont confrontées les jeunes d'aujourd'hui. Tout le monde a besoin d'un bon départ dans la vie. L'UE doit soutenir les jeunes dans l'éducation et l'apprentissage, la recherche de travail, les études à l'étranger, le bénévolat et le travail. L'UE doit aider ceux et celles qui sont dans le besoin et fournir des services et des infrastructures de soins adéquats, que ce soit pour les jeunes ou les moins jeunes. Les programmes liés à la recherche développent des technologies et des processus futurs qui réduiront notre empreinte écologique. Les programmes d'investissement permettront de rénover notre infrastructure et d'orienter nos modèles de transport, d'énergie et de communication vers des systèmes durables.

Le groupe des Verts/ALE propose la création d'un **Fonds pour les droits fondamentaux** qui renforcera les valeurs européennes et l'engagement pro-démocratique de ses citoyen·ne·s en soutenant les organisations issues de la société civile qui soutiennent l'État de droit, les droits humains et la démocratie.

Le groupe Verts/ALE souhaite un budget pour l'avenir aligné sur nos engagements envers la planète et les citoyen·ne·s. Les investissements dans les générations futures, la technologie et l'infrastructure doivent être équitables et durables. En outre, nous pensons que la plupart de ces programmes devraient être gérés directement par la Commission européenne, qui possède un meilleur aperçu de la situation.

Youth 2030, qui englobe tous les programmes liés à la jeunesse, y compris Erasmus +, le Corps européen de solidarité et l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), doit recevoir au moins 150 milliards d'euros au cours de la prochaine décennie. Le groupe Verts/ALE souhaite quadrupler le budget d'ERASMUS +, pour atteindre 80 milliards d'euros pour les dix prochaines années. De même, le budget de l'Initiative pour l'emploi des jeunes doit être multiplié par six pour atteindre 70 milliards d'euros et bénéficier d'un financement annuel permanent de 7 milliards d'euros (dont 75 % proviendraient de l'IEJ et 25 % du FSE).

Horizon 2030, le programme européen de recherche et d'innovation, doit concentrer ses investissements sur la recherche, le développement et la mise en œuvre de solutions technologiques et non technologiques responsables qui permettront et accompagneront la transformation durable de notre mode de vie, de production et de consommation. Il doit être basé sur les besoins des citoyen·ne·s et des communautés, et non pas seulement sur les intérêts privés. Il doit être profitable à la société dans son ensemble et relever des défis sociétaux urgents tels que la lutte contre le changement climatique, la transition vers une énergie durable et renouvelable, une économie circulaire sans substances toxiques, des pratiques alimentaires et agricoles durables et des soins de santé et des médicaments abordables. Il devrait être considérablement augmenté par rapport au CFP actuel. Horizon 2030 devrait bénéficier d'au moins 136 milliards d'euros pendant la durée CFP post-2020.

Le Cadre pour le climat et l'énergie (CEE) à l'horizon 2030 doit devenir le principal outil d'investissement européen directement géré par la Commission européenne et être axé sur : les connexions transfrontalières pour des modes de transport durables, y compris la rénovation, les chaînons manquants, l'intermodalité et la modernisation des infrastructures liées aux nouvelles solutions de numérisation et de décarbonisation ; l'infrastructure électrique ; les projets d'énergie renouvelable d'intérêt commun (PIC +) ; les réseaux intelligents destinés à favoriser la transition énergétique ; le haut débit dans le secteur des technologies de l'information. La Commission européenne devrait sélectionner les projets selon un cadre juridique strict, en concentrant le financement sur les projets les plus durables et projets 2.0, et en fonction des recommandations des agences de l'UE. Le budget du CEE à l'horizon 2030 doit être doublé et porté à au moins 80 milliards d'euros au cours de la prochaine décennie.

Les programmes culturels, tels que l'Europe pour les citoyen·ne·s et l'Europe créative, ne relèvent pas de la compétence exclusive de l'UE, mais ils apportent une valeur ajoutée européenne au budget de l'UE. « L'unité dans la diversité » devrait se traduire par des programmes soutenant toutes les langues, indépendamment de leur statut juridique, en promouvant le patrimoine et l'héritage commun de l'UE, en renforçant les programmes d'échange et/ou en améliorant les programmes de jumelage pour les territoires et les villes de l'UE. Enfin, une démocratie vivante et dynamique présuppose une presse libre et la diversité d'expression. Le

journalisme d'investigation et la pluralité de la presse devraient également être renforcés. **Les programmes culturels doivent être multipliés par huit** (soit 16 milliards d'euros pour la période 2021-2030), ce qui représente plus de 1,6 milliard d'euros par an.

Le groupe des Verts/ALE est convaincu que l'Union européenne repose sur des principes fondamentaux tels que la démocratie, la liberté et les droits humains. Cela doit être reflété dans le CFP. À l'heure où les principes démocratiques sont remis en question, nous proposons la création d'un Fonds pour les droits fondamentaux qui soutiendrait les ONG qui défendent les valeurs de l'article 2 du traité de l'UE, en particulier l'État de droit, les droits humains et la démocratie. Bien que des programmes destinés à soutenir les ONG pro-démocratiques existent dans le voisinage de l'Union, il n'existe aucun instrument de ce type destiné à défendre les principes démocratiques au sein de l'UE. Le Fonds pour les droits fondamentaux fournirait un soutien direct aux ONG par l'intermédiaire d'institutions de refinancement indépendantes dans les États membres, de manière similaire aux subventions de l'EEE, et accorderait la priorité aux ONG qui organisent des campagnes démocratiques, vérifient les faits, ont un rôle de veille et de prévention et promeuvent un dialogue entre des groupes antagonistes de la société. Ce fonds bénéficierait de différentes lignes de financement, y compris des subventions de démarrage pour de nouvelles initiatives, un financement à moyen et à long terme pour les organisations établies et des micro-subventions pour les initiatives locales. Ce programme recevrait 2 milliards d'euros au cours de la prochaine décennie.

412 milliards d'euros (22,9 % du CFP post-2020) devraient être réservés aux politiques orientées vers l'avenir au cours de la prochaine décennie.

5.UN BUDGET POUR LE MONDE

En tant qu'acteur mondial, l'UE doit concilier ses valeurs et ses intérêts. Le groupe Verts/ALE insiste sur le fait que l'UE a tout intérêt à combattre les inégalités et à contribuer à un monde pacifique, équitable et durable. Le groupe Verts/ALE est par conséquent convaincu que le budget pour le monde doit respecter les trois piliers principaux suivants : protéger notre planète, assurer une vie digne pour tou-te-s et investir dans notre avenir tout en défendant nos valeurs. Le budget des actions extérieures de l'UE doit reconnaître notre responsabilité et manifester notre solidarité en luttant contre la pauvreté dans le monde en œuvrant pour la paix et en défendant les droits humains à travers une augmentation des fonds alloués.

Le groupe Verts/ALE veut un budget **pour le monde** qui soit respectueux des principes fondamentaux. Le budget de l'UE doit soutenir l'éradication durable de la pauvreté, la prévention et la résolution des conflits civils, les droits humains, l'État de droit et les politiques de la démocratie ayant une dimension extérieure. La politique commerciale en particulier doit être cohérente avec les objectifs de développement.

Les politiques de développement de l'UE doivent être efficaces et respecter les principes convenus au niveau international, qui ont prouvé leur efficacité : le respect des critères de l'aide publique au développement ; l'appropriation des pays bénéficiaires ; le déliement de l'aide et les conditionnalités convenues d'un commun accord. Afin d'éviter que les politiques de développement ne soient subordonnées à des intérêts de politique extérieure à court terme, le prochain CFP doit préserver un instrument de développement distinct, visant principalement à combattre la pauvreté dans le monde entier.

Le groupe Verts/ALE veut renforcer le budget de la politique extérieure de l'UE et est convaincu que le budget pour le monde doit être consacré à la prévention civile des conflits, au maintien de la paix, aux droits humains, à l'aide humanitaire et au développement durable.

Un financement accru de l'aide au développement de l'UE est une condition préalable à l'objectif de longue date qui consiste à allouer 0,7 % du RNB de l'UE au développement à l'horizon 2030. Le nouveau budget doit intégrer le Fonds européen de développement (FED) qui devrait être financé selon la même clé de répartition que le reste du budget de l'UE, permettant ainsi un contrôle démocratique par le Parlement européen. 20 % de l'aide de l'UE doivent être réservés au développement humain⁴, tandis que 10 % de l'APD doivent être consacrés à l'objectif de la sécurité alimentaire, en soutenant les petits agriculteurs et les pratiques agro-écologiques. Les personnes les plus démunies et les pays les moins développés méritent une attention particulière et un minimum de 0,2 % du RNB de l'UE doit leur être réservé.

⁴⁻Le développement humain désigne toutes les mesures destinées à améliorer directement la vie des personnes (par ex. les écoles, les hôpitaux), plutôt que des mesures visant à stimuler la croissance économique, ce qui est censé par la suite améliorer le bien-être des personnes.

Les dépenses d'aide au développement devraient être portées à 12,5 milliards d'euros par an pour atteindre l'objectif de 0,7 %. Des ressources financières considérables seront nécessaires afin d'aider les pays en développement à faire face au changement climatique. Le prochain CFP devra prévoir des allocations d'au moins 3 milliards d'euros par an pour l'action climatique dans les pays en développement.

Le groupe des Verts/ALE estime que la simplification de l'architecture actuelle ne doit pas entraîner la fusion de tous les instruments financiers extérieurs, étant donné que les instruments thématiques diffèrent des instruments géographiques dans les modalités de prise de décision. Une fusion de tous les instruments mettrait en péril la mise en œuvre spécifique de règles qui rendent les instruments thématiques si efficaces. Nous voulons préserver les spécificités de l'Instrument européen pour les droits humains et la démocratie (IEDHD), qui fonctionne sans le consentement des autorités locales et dans des environnements particulièrement sensibles et difficiles. En outre, l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) diffère beaucoup des autres instruments car il est réactif en quelques heures aux crises et a établi un réseau très particulier avec la société civile dans le domaine du maintien de la paix. Un instrument dédié aux droits de l'homme et un instrument spécifique au maintien de la paix et à la prévention des conflits permettraient de garantir que leur indépendance est préservée et que les fonds ne peuvent pas être détournés à d'autres fins.

L'UE est axée sur la paix, la démocratie, la sécurité et le développement. Le groupe Verts/ALE veut **tripler les** fonds disponibles pour la prévention civile des conflits dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix et dépenser au moins 85 millions d'euros (soit 850 millions d'euros pour la période 2021-2030) et doubler le budget Politique étrangère et sécurité commune (PESC) pour atteindre 700 millions d'euros par an (soit 7 milliards d'euros au cours de la prochaine décennie).

Le groupe Verts/ALE se bat pour renforcer le **rôle de la culture dans les relations internationales de l'UE soit renforcé**. Le travail culturel sert de catalyseur pour l'inclusion sociale, le développement économique et l'innovation, la démocratie, l'éducation, la prévention des conflits et la réconciliation. La fragmentation actuelle de la programmation des activités culturelles dans les relations culturelles internationales de l'UE va dans le sens d'une fragmentation du financement. Par conséquent, nous soutenons la création de lignes budgétaires dédiées et l'intégration de nouvelles initiatives dans les actions extérieures de l'UE, comme par exemple un Programme de visas culturels et une coordination renforcée des actions culturelles de l'UE dans les pays partenaires par le biais de points focaux.

Bien que le groupe Verts/ALE soutienne fortement l'idée de surmonter les nombreux problèmes structurels du secteur de la défense qui entravent la coopération, car cela serait bénéfique à la politique de Sécurité et de défense commune (PSDC), nous rejetons toutefois fermement l'idée d'injecter des fonds supplémentaires dans un secteur qui consomme déjà 200 milliards d'euros par an.

180 milliards d'euros (10 % du CFP post-2020) doivent être investis à l'extérieur de l'UE au cours de la prochaine décennie.

6. UN BUDGET POUR LA LIBERTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE

Afin de garantir la liberté, la sécurité et la justice, et d'assurer la protection des réfugié·e·s, le groupe des Verts/ALE est convaincu qu'une part accrue du budget de l'UE doit être consacrée à ces domaines politiques. Nous pensons que l'UE a un rôle clé à jouer en aidant les États membres à relever de manière adéquate les défis auxquels ils sont confrontés dans les domaines de la liberté, de la sécurité et de la justice.

Un droit effectif à la libre circulation dans l'espace Schengen doit aller de pair avec des capacités de gestion des frontières proportionnées et humaines, ainsi qu'avec un système d'asile efficace. Un système judiciaire opérationnel est également nécessaire pour lutter contre les crimes transfrontaliers tels que le blanchiment de capitaux, l'évasion fiscale et le terrorisme. Afin de remplir correctement ses obligations envers les citoyen·ne·s de l'UE et les citoyen·ne·s non-membres de l'UE, en particulier les réfugié·e·s et les demandeur·euse·s d'asile, l'UE doit fondamentalement réformer ses politiques. Une augmentation des dépenses pour la gestion des frontières doit aller de pair avec une augmentation des dépenses pour le Régime d'asile européen commun.

Une criminalité transnationale exige des solutions et des actions transnationales. Le budget de l'UE devra soutenir le renforcement des mécanismes et des bureaux de coopération transnationale existants, comme par exemple les Équipes communes d'enquête coordonnées par Eurojust et le Parquet européen (EPPO). La lutte

contre le terrorisme nécessite un financement accru afin d'améliorer l'échange d'informations et la protection et l'analyse des données. Nous aimerions introduire un programme d'échange, comparable à Erasmus, pour les forces de l'ordre, dont le budget s'élèverait à au moins 20 millions d'euros par an (soit 200 millions d'euros au cours de la prochaine décennie). Le Parquet européen devrait évoluer vers un FBI européen et son budget serait multiplié par cinq pour atteindre 80 millions d'euros par an (soit 800 millions d'euros pour la période 2021-2030).

Le programme de soutien aux États membres, aux régions ou aux autorités locales souhaitant prendre en charge les demandeur·euse·s d'asile doit bénéficier de 10 milliards d'euros supplémentaires au cours de la prochaine période (soit 1 milliard d'euros par an). Les États membres qui refusent complètement d'accueillir des demandeur·euse·s d'asile ne devraient recevoir aucun soutien de la part du Fonds européen pour le retour (FR). Afin d'éviter une situation dans laquelle les réfugié·e·s cherchant une protection en Europe doivent emprunter des voies dangereuses et souvent mortelles, le groupe des Verts/ALE est également fortement favorable à une augmentation considérable du financement de l'UE pour la réinstallation des réfugiés. Le budget du programme de réinstallation des réfugié·e·s particulièrement vulnérables venus des camps de pays tiers tels que la Jordanie ou la Libye doit être porté à 20 milliards d'euros (soit 2 milliards d'euros par an).

40 milliards d'euros (2,2 % du CFP post-2020) devraient être consacrés à notre liberté, notre sécurité et notre justice communes au cours de la prochaine décennie.

7.UN BUDGET POUR L'ADMINISTRATION

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Union, le budget de l'UE doit financer de manière adéquate son administration. L'UE a besoin d'un personnel hautement qualifié, respectant l'équilibre géographique et entre les genres. Cela devrait inclure au moins 40 % de personnes de chaque genre aux **postes de direction junior et senior**. Le groupe des Verts/ALE est toutefois convaincu que des économies peuvent être réalisées sur le budget administratif de l'UE.

Le groupe des Verts/ALE soutient **un siège unique pour le Parlement européen**, mais propose de trouver une solution équitable pour Strasbourg. Le statut des fonctionnaires de l'UE doit être, selon nous, révisé avant 2024, pour **inclure toutes les indemnités dans le revenu imposable, augmenter les taux d'imposition et la progressivité du régime fiscal pour les fonctionnaires de l'UE et supprimer l'indemnité d'expatriation**. Au total, ces mesures pourraient générer jusqu'à 600 millions d'euros d'économies annuelles (soit 5 % des dépenses administratives). Les deux catégories les plus élevées de l'échelle salariale des fonctionnaires de l'UE devraient être abolies.

En plus de la révision du statut des fonctionnaires – qui conduira à une augmentation de l'impôt sur le revenu pour les titulaires de charges publiques tels que les commissaires européens, les juges, les auditeur·trice·s et les eurodéputé·e·s – nous souhaiterions des réformes supplémentaires des avantages de ces fonctionnaires. Nous souhaitons, par exemple, un alignement de leur âge de départ à la retraite sur le statut des fonctionnaires, ainsi qu'accroître la transparence et la responsabilité des paiements forfaitaires tels que les indemnités affectées aux dépenses générales des députés européens.

118 milliards d'euros (6,5 % du CFP post-2020) devraient être consacrés à l'administration au cours de la prochaine décennie.

8.UN BUDGET COHÉRENT

Sans remettre en cause notre position sur le montant global du CFP post-2020, nous plaidons pour une approche équilibrée du budget de l'UE. Parallèlement à nos priorités positives, **des redéploiements clairs et mesurables doivent être également mis en œuvre, avec une liste de dépenses exclues**. Le budget de l'UE devrait être conforme aux engagements et aux objectifs internationaux de cette dernière. Pour ce faire, nous devons supprimer du budget de l'UE toutes les dépenses liées au nucléaire, aux combustibles fossiles, à l'asphalte et à la défense. Le budget de l'UE ne devrait plus financer directement ou indirectement les infrastructures liées aux énergies fossiles, que ce soit au sein de l'UE ou à l'étranger.

Nous estimons que les Instruments financiers (IF), y compris le FEIS et le FEDD, et les activités de la BEI devraient être soumis aux mêmes objectifs et cibles que le reste du budget de l'UE. Ils devraient consacrer une partie de leur capacité financière à l'amélioration de l'assistance technique. Les IF ont un rôle complémentaire à jouer mais ne doivent pas se substituer au système de subvention. Les IF et la BEI devraient fournir des fonds supplémentaires pour des projets supplémentaires plutôt que de socialiser les pertes.

Le groupe Verts/ALE souhaite accroître la surveillance citoyenne et le contrôle parlementaire du budget de l'UE. Nous soutenons la consultation des citoyen·ne·s lors de la rédaction des programmes de l'UE et de la sélection de projets, en particulier en ce qui concerne la Politique de cohésion. Nous voulons également que le Parlement européen devienne une co-autorité budgétaire à part entière, qu'il vote avec le Conseil l'aspect « recettes » du budget de l'UE et qu'il examine toutes les dépenses de l'UE. Nous sommes donc contre la « constellation budgétaire » actuelle. Nous voulons que tous les engagements budgétaires relèvent du plafond du CFP, y compris les fonds fiduciaires et les garanties, et du contrôle total du Parlement européen.

La fraude et la perception de fraude en ce qui concerne les fonds de l'UE sont des problèmes auquels nous devons nous attaquer sérieusement. Afin d'obtenir une meilleure imputabilité en matière de gestion financière, le groupe des Verts/ALE demande des garanties annuelles obligatoires de la part des États membres sur les dépenses des fonds de l'UE par les autorités nationales, régionales et locales. En l'absence de garanties nationales ou lorsque le financement de l'UE n'a pas été correctement dépensé, celui-ci devra alors être réduit.

Nous voulons améliorer la valeur ajoutée, les résultats, la transparence et les contrôles du budget de l'UE. Le budget de l'UE doit se concentrer sur ses engagements fondamentaux afin d'accroître sa valeur ajoutée. Nous devrions adopter le principe de la budgétisation basée sur la performance, afin d'obtenir plus de résultats pour le même montant. Le budget de l'UE doit être plus transparent afin de lutter contre la fraude et la corruption. Nous devons également améliorer les contrôles et réduire la charge administrative, afin de renforcer la confiance des citoyen·ne·s dans les dépenses publiques de l'UE.

9.UN BUDGET PRÉVISIBLE, FLEXIBLE ET LÉGITIME

Le budget de l'UE ne se limite pas aux chiffres, il s'agit de financer une vision politique. Le CFP post-2020 devra garantir le plus haut niveau de prévisibilité, de flexibilité et de légitimité possible. Dans un premier temps, nous sommes en faveur d'un CFP de 10 ans (2021-2030), afin de pouvoir planifier les investissements nécessaires pour assurer que nos modes de vie, de production et de consommation respectent le climat et l'environnement.

Ensuite, le principe « pas d'imposition sans représentation » devra s'imposer et le budget de l'UE devra refléter le vote majoritaire des citoyen·ne·s de l'UE. Ainsi, nous pensons que le CFP doit être adopté à la majorité qualifiée au sein du Conseil après des négociations de type trilogue avec le PE, tandis qu'à long terme, le CFP devra être adopté de même manière que le budget de l'UE. De plus, la condition non négociable requise pour que nous acceptions un budget de l'UE sur 10 ans est qu'il y ait une clause de temporisation d'ici la fin de 2025, à moins qu'une clause de révision post-électorale ne soit adoptée par la Majorité qualifiée en 2025. Nous sommes, en effet, convaincus que la Commission européenne nouvellement élue en 2024 doit, en tant que premier acte politique, présenter une révision du CFP 2021-2030 en fonction des résultats des élections européennes de 2024 et en tenant compte des majorités du Parlement et du Conseil.

Enfin, il nous faut un budget capable de répondre aux événements imprévus, aux défis et aux crises qui pourraient survenir. C'est pourquoi tous les instruments de flexibilité actuels doivent être renouvelés, renforcés et comptabilisés au-dessus des plafonds du CFP, tant en ce qui concerne les engagements que les paiements.

10.UN BUDGET DISPOSANT DE SES PROPRES RESSOURCES

Afin de respecter les traités, le budget de l'UE doit normalement être entièrement financé par ses propres ressources, ce qui n'est pas le cas actuellement. En effet, le niveau des Ressources propres traditionnelles (RPT) diminue considérablement au fil du temps, notamment en raison de la réduction des droits de douane, ce qui est dû à la multiplication des accords de libre-échange. Aujourd'hui, environ 80 % du budget de l'UE est financé par des contributions nationales, ce qui empêche un débat rationnel dans les négociations sur le budget de l'UE.

Le système actuel de ressources propres n'est ni transparent ni équitable. De plus, les rabais sont injustes et ne répondent pas à la nécessité de créer une solidarité entre les citoyen·ne·s et les régions de l'UE, et ils vont également à l'encontre d'une politique budgétaire pro-européenne.

Le groupe des Verts/ALE est convaincu que le Brexit donne l'occasion de rendre l'aspect « recettes » du budget de l'UE plus durable et plus transparent, de rendre l'UE plus autonome et de mieux exploiter le pouvoir transformateur du budget de l'UE. Cela impliquerait de réformer de manière fondamentale le système des ressources propres, de supprimer tous les rabais et d'introduire de nouvelles sources de financement⁵ conformes à certaines politiques de l'Union, comme par exemple dans les domaines de l'environnement et du climat (par ex. le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, la taxe plastique, la taxe carbone et le SCEQE), dans les transports (taxes sur les carburants et les billets d'avion), dans la justice fiscale, y compris l'imposition équitable des entreprises du secteur numérique (TTF, ACCIS, etc.) et la lutte contre l'évasion fiscale. Il pourrait également y avoir une taxe européenne sur l'énergie et une taxe européenne sur les télécommunications, deux secteurs dans lesquels les politiques de l'UE ont conduit à des réductions de prix massives pour les consommateurs.

La fin du système de rabais actuel et l'introduction de nouveaux mécanismes de ressources propres dans la partie « recettes » du budget de l'UE risquent de créer des charges excessives pour certains États membres. Celles-ci devront être allégées au moyen de compensations spécifiques dans la partie « dépenses », à savoir un soutien supplémentaire par le biais de programmes de l'UE limités dans la durée et dans le temps et conformes aux objectifs et cibles de l'UE.

Enfin, nous partageons les conclusions du rapport Monti⁶, que nous considérons comme un bon point de départ pour la réforme consécutive du Système des ressources propres. Le groupe des Verts/ALE souhaite **réformer l'aspect « recettes » du budget de l'UE en introduisant un budget sans rabais financé essentiel-lement par des ressources propres** avant la fin du prochain CFP.

ANNEXE I: CFP POST-2020 DES VERTS/ALE

LES PRIORITÉS DES VERTS/ALE7:

1. PROTÉGER LA PLANÈTE :

a.LIFE + : 18 milliards € -> à multiplier par quatre

2. ASSURER UNE VIE DANS LA DIGNITÉ POUR TOUS

a.FSE : au moins 200 milliards € -> à augmenter de 70 %

b.droits, égalité et citoyenneté : 3 milliards € -> à multiplier par cinq

c.DAPHNE⁸: 1,5 milliards € -> à multiplier par dix

3. INVESTIR DANS L'AVENIR:

a.Erasmus + : 80 milliards € -> à multiplier par quatre

b.IEJ: 70 milliards €-> à multiplier par six

c.Horizon 2020 : 136 milliards € -> à augmenter de 25 %

d.CEE9: 80 milliards € -> à doubler

e.Programmes culturels : 16 milliards \in -> à multiplier par huit f.Fonds pour les droits fondamentaux : 2 milliards \in -> **NOUVEAU**

4. ÊTRE COHÉRENT DANS LE MONDE

a. Paix, aide humanitaire et développement durable : 120 milliards \in -> à augmenter de 40 %

b.IcSP (prévention des conflits civils) : 580 millions € -> à tripler

c.PESC : 7 milliards € -> à doubler

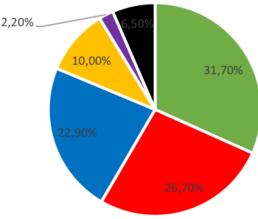
5. LIBERTÉ, SÉCURITÉ ET JUSTICE

a.Programme pour les demandeurs d'asile : 10 milliards € -> **NOUVEAU** b.« Erasmus » pour les forces de l'ordre : 200 millions € -> **NOUVEAU** c.pour un FBI européen : 800 millions € -> à multiplier par cinq

RUBRIQUES	2021-30	MOYENNE ANNUELLE	%
Protéger la planète	570 000	57 000	31,7
Assurer une vie dans la dignité pour tous	480 000	48 000	26,7
Investir dans l'avenir	412 000	41 200	22,9
Faire de même à travers le monde	180 000	18 000	10,0
Liberté, sécurité et justice	40 000	4 000	2,2
Administration	118 000	11 800	6,5
TOTAL	1 800 000	180 000	100

CFP 2021-2030

- Protéger la planète
- Prendre soin des gens
- Investir dans l'avenir
- Faire de même à travers le monde
- Sécurité et justice
- Administration



⁷⁻tous les pourcentages comparent l'enveloppe financière 2014-2020 avec 70 % du programme pour la période 2021-2030

⁸⁻ à comparer au budget 2016

⁹⁻y compris le complément du Fonds de cohésion





10 PRIORITÉS DES VERTS/ALE POUR LE CFP POST-2020

- 1.Rendre le budget de l'UE plus durable en **portant les dépenses liées au climat à** 50%
- 2.Garantir que le budget de l'UE ne diminuera pas en volume par rapport aux niveaux de 2020, même en cas de Brexit
- 3.Réformer l'aspect « recettes » du budget de l'UE en garantissant un budget sans rabais, financé principalement par des ressources propres
- 4.Adopter une PAC équitable en plafonnant les paiements directs afin d'investir dans une transition vers des campagnes vivantes et (biologiquement et structurellement) diversifiées, des zones rurales dynamiques et des moyens de subsistance décents
- 5.Renforcer la solidarité dans l'UE en investissant dans toutes les régions et en doublant le financement des politiques sociales (FSE et IEJ)
- 6.Investir dans l'avenir en doublant les fonds destinés aux programmes axés sur l'avenir (programmes pour la jeunesse, recherche et développement, infrastructures, programmes culturels et éducatifs)
- 7.Être cohérent dans le monde, reconnaître la responsabilité et faire preuve de solidarité en luttant contre la pauvreté dans le monde et **dépenser au moins 0,7 % du PIB de l'UE dans des politiques de développement**
- 8.Combattre la discrimination et l'inégalité entre les genres en **mettant en œuvre une budgétisation sensible au genre**
- 9. Accroître la supervision des citoyen·ne·s et le contrôle parlementaire du budget de l'UE et améliorer la valeur ajoutée, les résultats, la transparence et les contrôles du budget de l'UE
- 10.Définir des redéploiements clairs et mesurables et établir une liste des **dépenses** exclues

